



50 ans au service de la nature

WWF

Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature.

Avec plus de 35 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 201 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Monique Barbut est présidente du WWF France et Véronique Andrieux en est la directrice générale.

Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : **wwf.fr**

Sommaire

Édito	4
1970. SOS icônes en danger	6
1980. Écosystèmes prioritaires	10
1990. Réduire l'empreinte écologique de l'humanité	14
2000. Alerter sur le péril climatique	18
2010. Faire entendre notre voix	22
2020. Réparer le vivant	26
Et aujourd'hui ?	30

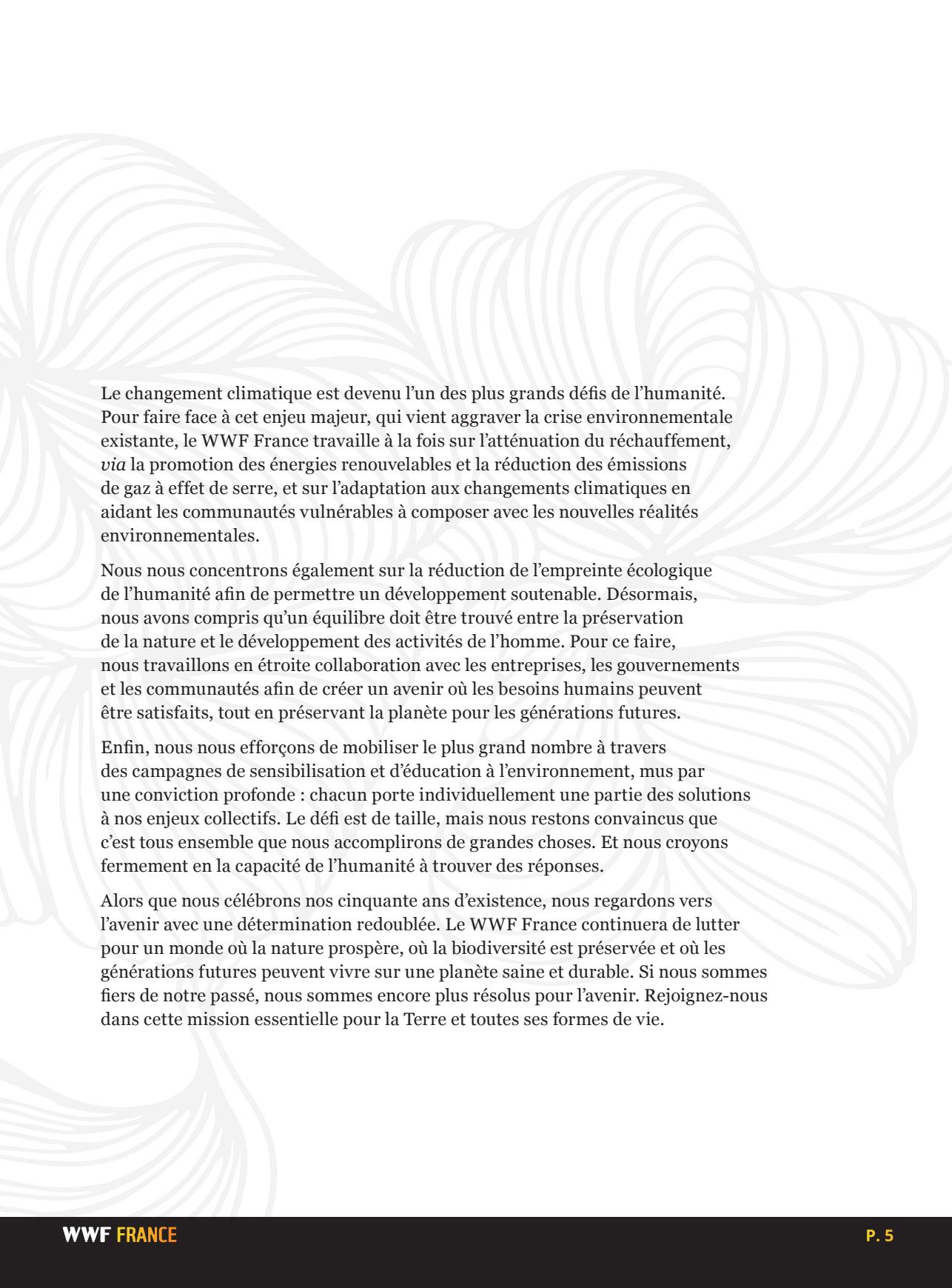
50 ANS

Le WWF France célèbre son demi-siècle d'existence. Cinquante ans au service de l'environnement, cinquante ans à protéger la vie sous toutes ses formes. Depuis notre création en 1973, notre engagement demeure intact et notre promesse – « construire un monde où l'homme vit en harmonie avec la nature » – inébranlable. Nos missions, en revanche, ont beaucoup évolué durant les cinq dernières décennies.

C'est à un groupe de naturalistes visionnaires que nous devons la naissance du WWF. Préoccupés avant l'heure par la disparition de la faune en Afrique de l'Est, leur objectif initial était de sauver ces espèces emblématiques lointaines en récoltant des fonds. Au fil des années, notre association s'est transformée, développée et professionnalisée, devenant l'une des plus grandes organisations mondiales de protection de l'environnement.

Peu à peu, le WWF France a pris conscience de l'interconnexion de tous les éléments de la nature et de la nécessité de protéger l'ensemble des écosystèmes pour assurer le maintien de la vie sur Terre. Notre vision s'est élargie pour englober non seulement la sauvegarde d'espèces individuelles, mais aussi la préservation des habitats, la lutte contre la déforestation, la promotion des énergies renouvelables, la protection des océans, la promotion d'une agriculture durable et bien plus encore.

L'organisation a évolué, attirant des experts de différents domaines, des militants passionnés, des défenseurs de l'environnement et des pionniers à l'affût de projets pilotes et de concepts novateurs. Avec le temps, nous avons développé des compétences et des ressources considérables pour mener à bien notre mission. Aujourd'hui, le WWF France n'est plus seulement une organisation nationale, mais un maillon essentiel de la plus grande organisation de conservation de la nature au monde, le WWF International. Cette dimension nous permet d'agir à une échelle planétaire et de travailler avec des partenaires issus du monde entier. Un changement d'échelle indispensable, tant la crise environnementale s'est aggravée ces dernières années.



Le changement climatique est devenu l'un des plus grands défis de l'humanité. Pour faire face à cet enjeu majeur, qui vient aggraver la crise environnementale existante, le WWF France travaille à la fois sur l'atténuation du réchauffement, via la promotion des énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et sur l'adaptation aux changements climatiques en aidant les communautés vulnérables à composer avec les nouvelles réalités environnementales.

Nous nous concentrons également sur la réduction de l'empreinte écologique de l'humanité afin de permettre un développement soutenable. Désormais, nous avons compris qu'un équilibre doit être trouvé entre la préservation de la nature et le développement des activités de l'homme. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec les entreprises, les gouvernements et les communautés afin de créer un avenir où les besoins humains peuvent être satisfaits, tout en préservant la planète pour les générations futures.

Enfin, nous nous efforçons de mobiliser le plus grand nombre à travers des campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, mus par une conviction profonde : chacun porte individuellement une partie des solutions à nos enjeux collectifs. Le défi est de taille, mais nous restons convaincus que c'est tous ensemble que nous accomplirons de grandes choses. Et nous croyons fermement en la capacité de l'humanité à trouver des réponses.

Alors que nous célébrons nos cinquante ans d'existence, nous regardons vers l'avenir avec une détermination redoublée. Le WWF France continuera de lutter pour un monde où la nature prospère, où la biodiversité est préservée et où les générations futures peuvent vivre sur une planète saine et durable. Si nous sommes fiers de notre passé, nous sommes encore plus résolus pour l'avenir. Rejoignez-nous dans cette mission essentielle pour la Terre et toutes ses formes de vie.

1970

1980

1990

2000

2010

2020

SOS ICÔNES EN DANGER

Le WWF se mobilise pour la vie sauvage en choisissant de protéger les espèces les plus emblématiques, interpellant l'opinion sur leur sort et menant des actions de conservation ciblées sur le terrain. Nous nous concentrons sur celles qui jouent un rôle majeur au sein des écosystèmes naturels.

1975. LE RETOUR DU PRINCE DE CAMARGUE

Au milieu du 19^e siècle, la construction de digues visant à protéger la Camargue, aussi bien des crues du Rhône que des entrées d'eau de mer, fait progressivement disparaître les processus de sédimentation et d'érosion qui contribuent à la formation naturelle d'îlots. Dans les années 1960, le flamant rose ne se reproduit plus, car il ne trouve plus en Camargue les conditions favorables pour nicher. En 1975, le WWF France et la station biologique de la tour du Valat construisent un îlot artificiel afin de faciliter le retour de l'espèce dans la région. La Camargue devient ainsi le seul site de reproduction du flamant rose dans l'Hexagone, et un des sites majeurs à l'échelle de la Méditerranée et de son aire de distribution. On estime aujourd'hui que 55 000 flamants fréquentent la Méditerranée française en été et 30 000 en hiver.



1970

1980

1990

2000

2010

2020

1975. LA CONVENTION DE WASHINGTON ENTRE EN VIGUEUR

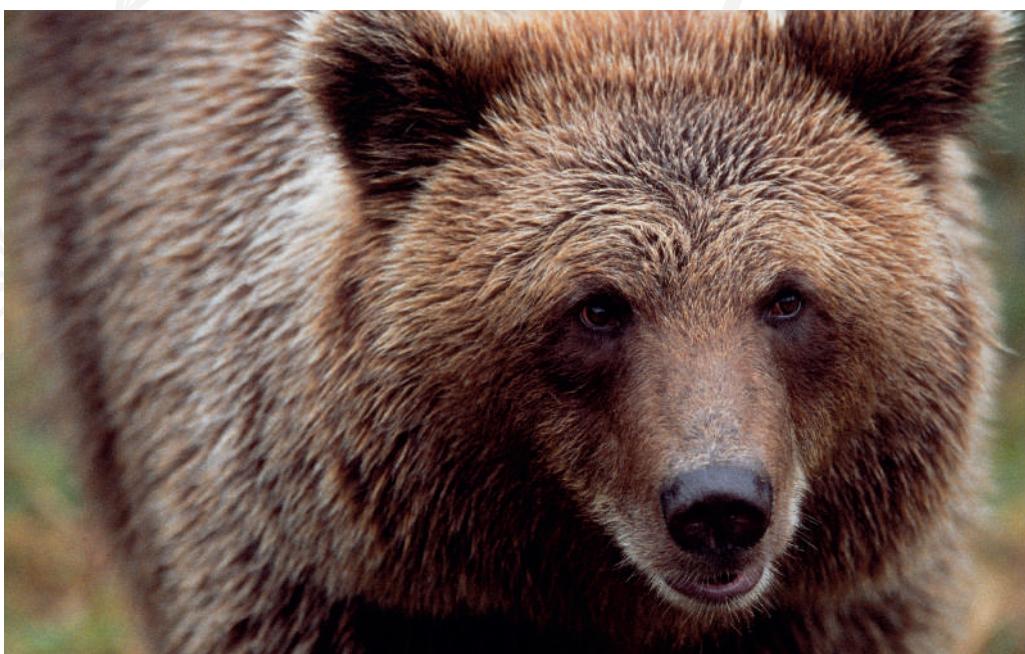
Dès sa naissance, le WWF s'investit dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages menacées. Après la dégradation de leur habitat naturel, ce trafic représente l'une des principales causes de la disparition de la faune et de la flore sauvages. Dans les années 1960, la communauté internationale commence à s'en émouvoir et s'efforce de trouver des solutions pour lutter contre la surexploitation de certaines espèces. Parce que ce commerce d'animaux et de plantes traverse les frontières, une coopération internationale est nécessaire pour le réguler. Dès 1973, 80 pays signent la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES, également appelée Convention de Washington. Depuis son entrée en vigueur en 1975, cette dernière réglemente le passage en frontières de plus de 38 700 espèces afin de garantir l'équilibre entre la survie des espèces sauvages et leur utilisation. Le WWF prend part à la création de la CITES et participe depuis activement à toutes les sessions de la conférence des parties. En 1976, en partenariat avec l'IUCN, le WWF crée le programme TRAFFIC pour renforcer la surveillance du commerce des espèces sauvages.



© ANTONIO BUSIELLO - WWF-US

1979. L'OURS BRUN, ESPÈCE CONTROVERSÉE

Entre l'ours et nous, c'est une vieille histoire. Au Moyen Âge, il est le roi des animaux, autant craint que vénéré. Puis, le chasseur en fait l'un de ses gibiers préférés. Partout, il le traque et le massacre. Peu à peu l'occupation humaine force le grand carnivore à reculer vers les zones de montagnes, moins accessibles. Déclaré « nuisible » en 1844, la loi française autorise « sa destruction ». Résultat, au sein de l'hexagone, dans la seconde moitié du 20^e siècle, il ne subsiste plus qu'une poignée d'ursidés dans les Pyrénées. Pour le WWF, pas question de laisser disparaître une espèce aussi emblématique ! D'autant que l'ours brun, en tant que super prédateur, joue un rôle écologique majeur, notamment celui de réguler ses proies. Le WWF mène des campagnes de sensibilisation pour réhabiliter l'animal et convaincre qu'une cohabitation sereine entre l'homme et l'ours brun est possible. Avec d'autres associations environnementales, nous appelons l'État à mieux protéger l'espèce. Victoire, en 1979, la France ratifie la convention de Berne dont l'article 6 prévoit « l'interdiction de toute forme de perturbation, détérioration et destruction intentionnelle de l'ours ».



© NATUREPL.COM / STAFFAN WIDSTRAND / WWF

1970

1930

1990

2000

2010

2020

ÉCOSYSTÈMES PRIORITAIRES

Parce que pour protéger les espèces, il faut aussi préserver leurs habitats, le WWF se mobilise pour la sauvegarde des écosystèmes. Nous agissons dans les écorégions marines et terrestres, au patrimoine naturel parmi les plus riches, rares et souvent menacés de la planète. Notre objectif, promouvoir le développement d'activités humaines qui respectent la planète et sa biodiversité.

1985. LA BRENNNE, PAYS AUX MILLE ÉTANGS

Issue d'une interaction féconde entre l'évolution spontanée des écosystèmes et des pratiques agricoles extensives, la Brenne est une zone humide d'importance internationale. De très nombreux oiseaux d'eau et quantité de mammifères, batraciens, reptiles et insectes la peuplent. Mais dans les années 1970, les pratiques agricoles et piscicoles s'intensifient, conduisant à une perte sensible de biodiversité. Dès 1983, aux côtés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le WWF France rejoint l'initiative de la Fédération des chasseurs de l'Indre qui propose de s'associer aux naturalistes pour protéger un étang de 110 ha. La Fédération loue le droit de chasse, renonce à l'exercer et confie aux associations de protection de la nature le soin d'aménager le site. En 1985, la réserve naturelle de Chérine est créée. Propriétaire de près d'un tiers des terrains de la réserve, le WWF France soutient également les actions mises en œuvre autour de celle-ci sur près de 500 ha pour permettre une gestion compatible avec le maintien de la biodiversité. Pâturage extensif et pisciculture sélective permettent la sauvegarde des espèces les plus menacées, comme la Guifette moustac ou la Cistude d'Europe, une petite tortue d'eau douce.



1970

1980

1990

2000

2010

2020

1986. POUR UNE LOIRE VIVANTE

La Loire est le dernier fleuve sauvage d'Europe. Mais dans les années 1980, l'annonce d'un projet de grands barrages et de digues artificielles venant entraver son cours naturel donne lieu à un conflit très dur opposant l'Etat aux associations regroupées dans le réseau « Loire vivante ». Deux visions s'affrontent : les premiers pensent que les grands travaux peuvent dompter les crues du fleuve, et nourrissent le rêve d'une Loire qui puisse concurrencer économiquement la Seine, le Rhin ou le Rhône. Les seconds pensent qu'il faut gérer le risque de crue de manière naturelle et préserver la qualité de l'eau de cet écosystème irremplaçable. En 1986, avec le soutien du WWF, le collectif « Loire vivante » s'organise en faveur d'une lutte non violente, basée sur des principes de désobéissance civile. Manifestations, occupations de chantier, actions politiques et études alternatives auront finalement gain de cause, obligeant les décideurs à repenser l'aménagement du fleuve. Le projet de construire quatre grands barrages sur le bassin de la Loire est abandonné. De cette campagne ponctuelle, est né *SOS Loire Vivante*, qui a élargi son domaine d'action au-delà des enjeux liés à la Loire, en particulier sur les fleuves transfrontaliers.



© WWF FRANCE

1989. LE MARAIS D'ORX, RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ

Dès le milieu du 19^e siècle, le marais d'Orx, vaste zone humide des Landes, fait l'objet de travaux titaniques destinés à l'assécher à des fins agricoles. Mais à partir des années 1980, période de maïsiculture intensive, face aux surcoûts de production, les divers propriétaires sont contraints de cesser l'activité agricole. Inexorablement, les eaux reconquièrent les terres, jadis asséchées, et la nature reprend ses droits. Hérons pourprés, grèbes huppés, canards sauvages, grenouilles et autres animaux recolonisent le marais et la vie sauvage renaît au marais d'Orx. Ce dernier fait alors l'objet de nombreuses convoitises, divers projets économiques et touristiques se dessinent. Heureusement, c'est un projet de conservation qui l'emporte ! En 1989, grâce au soutien financier du WWF, le Conservatoire du Littoral met en œuvre un plan d'acquisitions foncières visant la protection et la réhabilitation du patrimoine naturel. En tout, ce sont 800 ha qui sont soustraits à l'agriculture intensive puis restaurés en zone humide, soit un projet de renaturation à grande échelle, consacré par le classement en réserve naturelle nationale en 1995.



© RNCMHERINE / JULIEN VÉQUE

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE L'HUMANITÉ

1970

1980

1990

2000

2010

2020

Les activités humaines sont directement responsables de la dégradation de l'environnement. Chaque année, l'humanité consomme l'équivalent d'une planète et demie pour subvenir à ses besoins. Pour réduire cette empreinte, le WWF veut faire émerger des modes de production et de consommation plus écologiques. Cap sur l'amélioration des pratiques pour faire baisser les pressions qui pèsent sur la nature.

1993. CRÉATION DU LABEL FSC

Les pratiques d'approvisionnement pour satisfaire nos divers besoins en bois peuvent avoir des conséquences désastreuses sur la biodiversité, les communautés locales et le stock de carbone des forêts. C'est pourquoi en 1993, le WWF s'associe à d'autres acteurs environnementaux, un groupe d'entreprises et des représentants des droits sociaux pour créer *Forest Stewardship Council* (FSC®), une organisation non gouvernementale. Sa mission est de promouvoir un système de certification indépendant et performant dans tous les types de forêts (boréales, tropicales et tempérées). Lorsque vous voyez le label FSC sur un objet comportant du bois, cela garantit que ce dernier est issu d'une exploitation forestière légale, disposant d'une gestion durable. Également, cela signifie que le bois ou le papier que vous tenez entre les mains n'est pas issu de forêts d'arbres génétiquement modifiés ou qu'il n'a pas été récolté en violation des droits traditionnels ou civils des populations.



1970

1998. PREMIER PARTENARIAT TRANSFORMATIONNEL

Pionnier de la grande distribution alimentaire, Carrefour est au cœur des modes de production et de consommation, et a donc un rôle déterminant à jouer dans la réduction de l'empreinte écologique. C'est pourquoi, en 1998, nous scellons avec l'enseigne le premier partenariat transformationnel de notre histoire, soit une coopération technique qui vise à aligner les activités de notre partenaire avec les impératifs écologiques planétaires. Ensemble, nous travaillons sur l'amélioration des pratiques de Carrefour, en mobilisant ses fournisseurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur, en sensibilisant ses employés et ses clients à des modes de vie plus durables *via* le changement de leurs habitudes de consommation. Et nous nous appuyons sur l'influence de ce leader de la distribution pour faire évoluer les normes de marché et les réglementations en faveur du climat et de la biodiversité.

Depuis, nous avons signé de nombreux autres partenariats avec des acteurs désireux de transformer leur *business model* car pour le WWF, l'entreprise se situe à la fois à la source du problème et au cœur de la solution.

1980

1990

2000

2010

2020



© VALENTINRUSSANOV / ISTOCK

1999. CRÉATION DU SANCTUAIRE PÉLAGOS

C'est au début des années 1980 qu'émerge l'idée de protéger une partie de la Méditerranée, remarquée par les scientifiques pour sa richesse et ses conditions océanographiques favorables. Mais il faut attendre 1999, pour que la première aire transfrontalière soit créée au sein de la grande bleue. Né d'un accord entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, le sanctuaire Pelagos qui s'étend sur près de 87 500 km², vise à protéger les mammifères marins qui le fréquentent et l'incroyable biodiversité qu'il abrite, en facilitant la concertation entre tous les acteurs. Il ouvre de vrais espaces de discussion entre des parties qui n'ont pas toujours vocation à échanger. Scientifiques, pêcheurs, ONG, compagnies maritimes et collectivités territoriales se retrouvent ainsi régulièrement autour de la table dans le but d'échanger et de confronter leurs points de vue. Le WWF France a contribué à la création du sanctuaire Pelagos dès l'origine et participe à son animation à travers ses programmes d'études et par sa contribution aux groupes de travail thématiques définissant les orientations de sa gestion.

© ALEXIS ROSENFEILD



1970

ALERTER SUR LE PÉRIL CLIMATIQUE

1980

Tout doit être fait pour contenir le dérèglement climatique en dessous de 1,5 °C, point de bascule pour la survie de nombreux écosystèmes. Le WWF s'efforce d'éveiller les consciences et teste des projets pilotes pour répondre à l'urgence. Promouvoir une économie bas-carbone, réinventer nos villes, nos modes de déplacements et nous adapter aux changements effectifs du climat...

1990

2000

2010

2020

2004. LYON CONFLUENCE, UN QUARTIER DURABLE ET DÉSIRABLE

Si l'ensemble des populations sur Terre vivait au rythme de l'Europe, il faudrait environ trois planètes pour subvenir à nos besoins. Fort de ce constat, le WWF lance le programme *One Planet Living®*, 10 principes de durabilité pour aider les particuliers, les entreprises, mais aussi les collectivités à réduire leur empreinte écologique. Et pour démontrer qu'il est possible de mettre ces préconisations en œuvre à l'échelle des villes, le WWF s'investit dans un projet pilote de quartier durable où il fait bon vivre, Lyon Confluence. Nous scellons un partenariat avec la communauté d'agglomération de Lyon autour d'un objectif commun : réduire l'empreinte écologique sans renoncer ni au confort ni à la qualité de vie des futurs habitants. Ce territoire de 150 ha au sud de la presqu'île lyonnaise, longtemps sacrifié à l'industrie et aux transports, fait alors l'objet d'un projet de renouvellement urbain sans précédent. Hier gagné sur les eaux, ce site fluvial retrouve ses rives et son environnement naturel et s'aménage progressivement selon les 10 principes de durabilité *One Planet Living*.



1970

1980

1990

2010

2020

2008. EARTH HOUR, UNE HEURE POUR LA PLANÈTE

Le samedi 29 mars 2008, à 20h30 précises, la Dame de fer et plus de 240 monuments parisiens, parmi lesquels le Panthéon, le Petit Palais, l'opéra Garnier ou encore la cathédrale Notre-Dame, sont plongés dans le noir. Les foyers sont, eux, invités à éteindre les lumières et à débrancher les appareils électriques non essentiels pendant une heure. Un geste symbolique pour promouvoir l'économie d'énergie et par conséquent la lutte contre le réchauffement climatique. Pour le WWF, à l'origine de l'initiative, l'objectif est clair, il s'agit d'éteindre la lumière pour éclairer les consciences... *Earth Hour* est aujourd'hui la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le WWF. Chaque année, le dernier samedi du mois de mars, de Singapour à Honolulu, en passant par Sydney, Moscou, Londres, Paris, ou encore New York, des dizaines de milliers de bâtiments sont plongés dans l'obscurité, au fil des fuseaux horaires. Si l'événement se réinvente à chaque édition, redoublant d'ingéniosité pour mobiliser toujours plus de monde, la finalité demeure la même : braquer les projecteurs sur l'urgence climatique !

2000



© WWF FRANCE / MARTIN LEERS

2009. L'ESPOIR D'UN ACCORD INTERNATIONAL POUR LE CLIMAT

Il faut attendre le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 pour que les États reconnaissent l'existence d'un changement climatique d'origine humaine. Depuis, la Conférence des Parties (COP), chargée de négocier le cadre d'actions pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, se réunit chaque année. Mais c'est lors de la COP 15, qui se tient à Copenhague en 2009, que la mobilisation citoyenne prend véritablement de l'ampleur ! 344 ONG, dont le WWF, prennent part à la rencontre, elles n'étaient que 163 lors de la première COP. Nos experts accrédités suivent les négociations en tant qu'observateurs, aux côtés d'autres acteurs non étatiques. En parallèle de la rencontre, nous menons des actions de sensibilisation pour alerter le public sur le péril climatique. Durant les 15 jours que dure l'événement, le monde entier a les yeux rivés sur le climat. Six ans plus tard, la COP 21 qui se déroule à Paris se conclut sur un accord historique : contenir d'ici la fin du siècle le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C.



© WWF FRANCE / SHERIF SCOUR

FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX

1970

1980

1990

2000

2010

2020

Le WWF mobilise l'opinion publique pour convaincre les décideurs. Catalyser le changement en s'appuyant sur nos sympathisants via des campagnes de communication innovantes.

2012. LE THON ROUGE RESSUSCITE

Jusqu'aux années 1970, la pêche au thon rouge est avant tout artisanale pour approvisionner un marché local. Puis, une surpêche effrénée, due en grande partie au succès mondial de la consommation de sushis, entraîne un effondrement spectaculaire des stocks mondiaux. Le nombre de thons rouges diminue de plus de 80 % en quelques décennies ! En 2008, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) balaie d'un revers de la main les conclusions de son propre audit en approuvant un total admissible de captures (TAC) bien au-delà des recommandations scientifiques pour permettre le renouvellement des stocks mondiaux. Suite à cette décision incompréhensible, le WWF organise un « happening » inédit sous les fenêtres du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, mettant en scène les obsèques du thon rouge, symbole de la condamnation de l'espèce par les politiques gouvernementales. En 2012, des études confirment le retour déjà constaté en 2010 : après avoir frôlé l'extinction, la population de thonidés s'accroît de nouveau.



1970

2014. SOS VIRUNGA

À l'est de la République démocratique du Congo, le parc national des Virunga est la plus ancienne réserve naturelle d'Afrique. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979, il héberge plus de 200 espèces de mammifères, dont un quart des derniers gorilles de montagne. En 2010, en dépit de ses engagements, le gouvernement congolais délivre des permis de prospection pétrolière au cœur du parc national. Le WWF lance alors la campagne « SOS Virunga ». Pour se faire entendre, la présidente du WWF, Isabelle Autissier prend la parole à l'assemblée générale du groupe TOTAL et lui demande de renoncer à toute exploration pétrolière dans la zone. Puis, le WWF dépose une plainte auprès de l'OCDE contre Soco international PLC, concernant les violations présumées des droits de l'homme et des protections environnementales liées aux opérations de l'entreprise dans la zone. En mai 2013, Total annonce publiquement qu'il se retire du parc national des Virunga. Quant à la multinationale londonienne Soco International PLC, elle s'engage à cesser toute opération au sein des Virunga mais également à se retirer de tous les autres sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

1980

1990

2000

2010

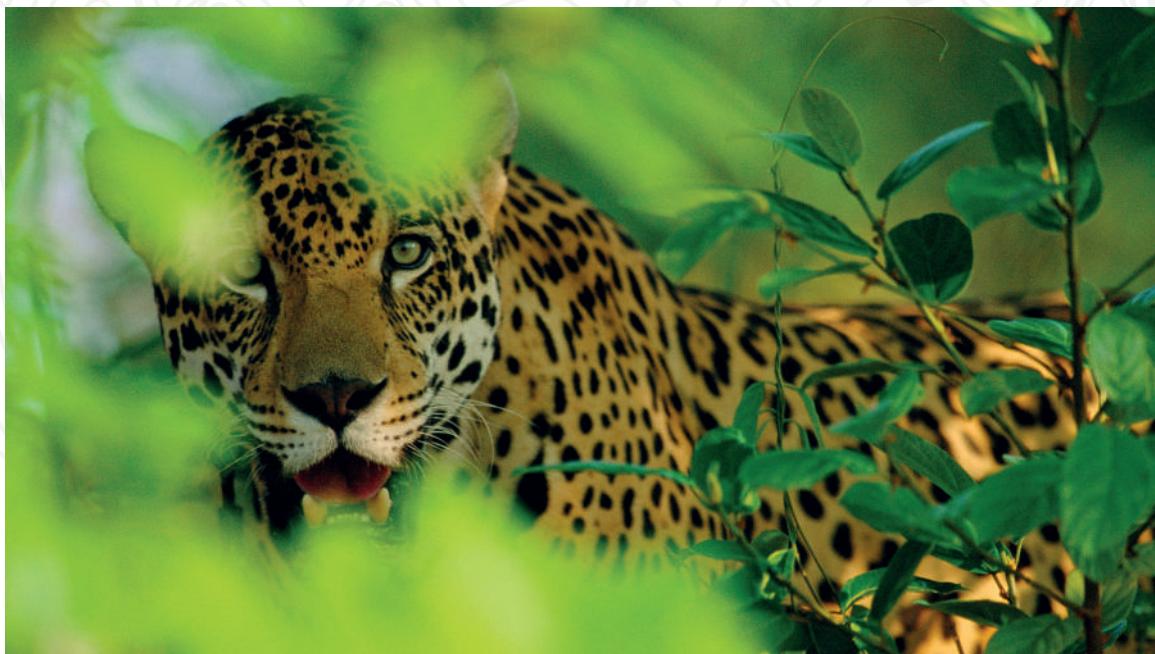
2020



© BRENT STIRTON / REPORTAGE FOR GETTY IMAGES / WWF

2019. MONTAGNE D'OR, C'EST MORT !

Au cœur de la forêt tropicale guyanaise, niché entre deux réserves biologiques intégrales, c'est un havre de paix où plus de 2 000 espèces végétales et animales ont été inventoriées. Et les multinationales veulent s'y installer. Avec un projet fou : celui d'une mine aurifère géante à ciel ouvert. La compagnie Montagne d'or, derrière laquelle on retrouve les géants russes et canadiens Nordgold et Columbus Gold, prévoit un déboisement total de 1 513 hectares, dont une déforestation de forêts primaires à forte valeur écologique de 575 hectares. Contre le projet de mine d'or industrielle qui pourrait voir le jour en Amazonie française, le WWF lance la campagne *#StopMontagnedOr*. Participation au débat public, plaidoyers auprès des élus, prises de parole dans les médias, investigations, sondages mettant en évidence la désapprobation des Guyanais, rapports, spots vidéo... Pendant plus de deux ans, le WWF n'a de cesse de dénoncer le non-sens de cette mine industrielle. À nos côtés, plus de 130 000 personnes écrivent à Emmanuel Macron pour lui demander d'abandonner le projet. Suite à cette mobilisation sans relâche, le gouvernement annonce formellement l'abandon du projet Montagne d'or. C'est une très grande victoire pour la Guyane, la nature et le climat !



© STAFFAN VIDSTRAND / WWF

1970

1980

1990

2000

2010

2020

RÉPARER LE VIVANT

Cap sur la restauration des espèces menacées et des espaces dégradés pour atteindre un bilan « nature » positif d'ici 2030. En d'autres termes, davantage de nature d'ici la fin de cette décennie qu'à son début. Sur le front du climat et de la biodiversité, nous prônons, des solutions fondées sur la nature. Cette dernière demeure notre meilleure alliée dans la lutte contre la crise climatique, à travers son rôle de puits carbone, qui stocke et séquestre les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

2020. LA POSIDONIE, POUMON DE LA MÉDITERRANÉE

La posidonie, cette plante aux longues feuilles en forme de ruban qui fleurit en Méditerranée, séquestre jusqu'à 5 à 8 fois plus de carbone à l'hectare qu'une forêt tropicale ! Malheureusement, les ancrages des navires de plaisance ravagent ces précieuses prairies marines. Grâce à un projet de restauration passive, le WWF s'efforce de favoriser leur repousse par la mise en place de mouillages sur bouées et de zones d'interdiction d'ancrage. En parallèle, nous menons des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour promouvoir le mouillage organisé. Fin 2020, le préfet maritime de la Méditerranée signe deux arrêtés qui définissent des zones d'interdiction de mouillage pour les navires de plaisance de plus de 24 mètres. Ces derniers n'ont plus le droit de jeter l'ancre n'importe où. Ils ne peuvent s'amarrer que sur des coffres d'amarrage ou dans des zones bien précises, clairement identifiées, au sein desquelles il n'y a pas de risque pour les posidonies et autres plantes marines. Le WWF se mobilise désormais pour limiter l'impact des navires de moins de 24 mètres, qui représentent 95 % des plaisanciers en Méditerranée.



1970

1980

1990

2000

2010

2020

2022. À MADAGASCAR, LA MANGROVE RENAÎT

Selon la FAO, depuis 1980, 20 % de la superficie totale des mangroves ont été perdus dans le monde. Sur le littoral ouest de l'île de Madagascar, ces forêts bleues fournissent pourtant de la nourriture et des revenus aux populations locales et contribuent à atténuer les effets du réchauffement climatique. C'est pourquoi le WWF travaille depuis 2007 avec les communautés locales pour les restaurer, notamment à travers la plantation de propagules de palétuvier, jeune pousse de mangrove. Au total, plus de 50 000 hectares de mangroves sont d'ores et déjà protégés sur l'ensemble du territoire national. Et grâce au *Z Event*, ce chiffre va encore grimper. En effet, en septembre 2022, la 7^e édition du Z Event, véritable marathon caritatif de streaming organisé sur la plateforme Twitch, a permis de collecter plus de 10 millions d'euros pour la protection de l'environnement. Une somme partagée entre 4 associations, dont le WWF France, qui a choisi de consacrer une grande partie de ces dons à la préservation des mangroves de Madagascar...



© JUSTIN JIN

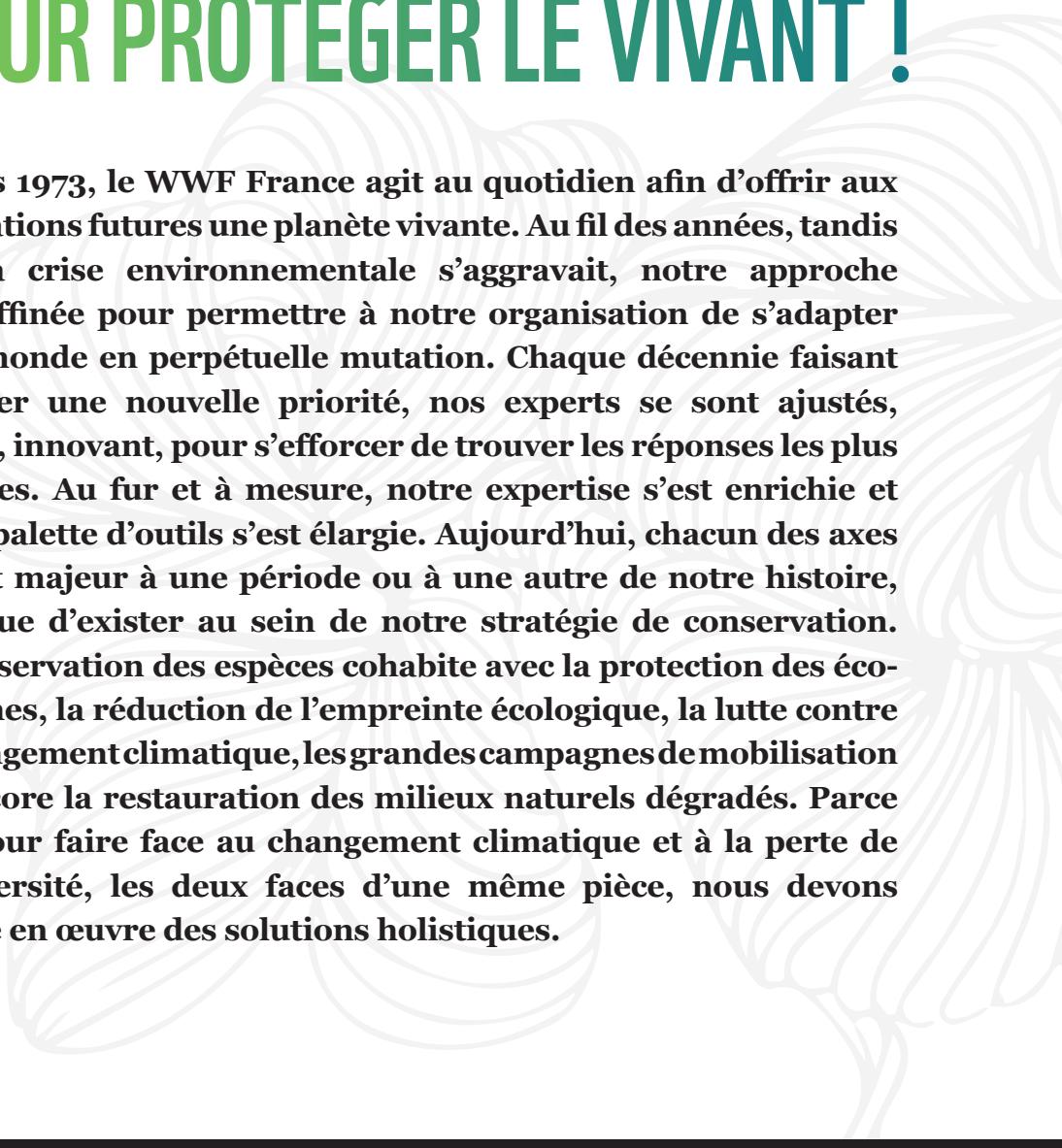
2023. LE FONDS NATURE IMPACT

À ce jour, la nature demeure notre meilleure alliée face à la crise climatique. Fort de cette conviction, le WWF lance le fonds Nature Impact, une nouvelle manière de financer la protection de nos forêts. Il s'agit avant tout de lever l'obstacle que peut parfois constituer pour les propriétaires le surcoût engendré par la protection de leurs parcelles ou le manque à gagner résultant d'une gestion durable. Comment ? En facilitant la prise en charge d'une partie des efforts de conservation par des entreprises sélectionnées pour leur engagement en matière de réduction des émissions. C'est le principe des projets de paiement pour services écosystémiques, dit PSE. Nature Impact permet aux acteurs engagés soucieux d'intégrité environnementale de prendre part à des projets concrets aux bénéfices chiffrés et démontrés aux côtés du WWF. Notre ambition est de financer à hauteur de 40 millions d'euros sur dix ans la conservation de 15 000 hectares de forêts environ avec un impact positif sur le climat *via* le stockage durable de 400 000 tonnes de carbone additionnel sur trente ans !



© MAYAEYE PHOTOGRAPHY

ET AUJOURD'HUI ? TOUS AZIMUTS POUR PROTÉGER LE VIVANT !



Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Au fil des années, tandis que la crise environnementale s'aggravait, notre approche s'est affinée pour permettre à notre organisation de s'adapter à un monde en perpétuelle mutation. Chaque décennie faisant émerger une nouvelle priorité, nos experts se sont ajustés, créant, innovant, pour s'efforcer de trouver les réponses les plus efficaces. Au fur et à mesure, notre expertise s'est enrichie et notre palette d'outils s'est élargie. Aujourd'hui, chacun des axes qui fut majeur à une période ou à une autre de notre histoire, continue d'exister au sein de notre stratégie de conservation. La préservation des espèces cohabite avec la protection des écosystèmes, la réduction de l'empreinte écologique, la lutte contre le changement climatique, les grandes campagnes de mobilisation ou encore la restauration des milieux naturels dégradés. Parce que pour faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité, les deux faces d'une même pièce, nous devons mettre en œuvre des solutions holistiques.

DOUBLER LA POPULATION MONDIALE DU TIGRE

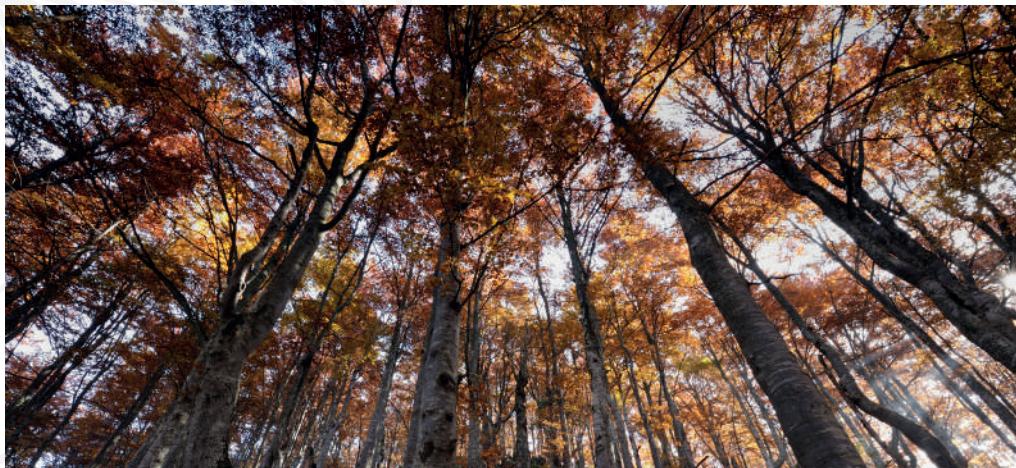
Le 29 juillet 2023, à l'occasion de la Journée internationale du tigre, le WWF dresse un premier bilan de son initiative mondiale *Tiger x 2* qui visait à doubler le nombre de tigres sauvages d'ici 2022. La tendance au déclin de l'espèce, qui s'observait depuis un siècle, a été inversée. Les populations de tigres sont désormais en nette augmentation dans certains pays, dont l'Inde, le Bhoutan, le Népal, la Chine et la Russie, où le nombre d'animaux a même triplé dans le Leopard National Park !



© NATUREPL.COM / ANUP SHAH /WWF-CANON

METTRE UN TERME À LA DÉFORESTATION

Le 6 décembre 2022, les décideurs européens scellent un accord sans précédent : l'Union européenne n'autorisera plus la vente sur son marché de produits liés à la destruction des forêts. C'est une victoire importante pour la campagne #Together4Forests menée par le WWF. Cette dernière a rassemblé plus de 210 ONG pour faire cesser l'importation de produits qui contribuent à la conversion des écosystèmes naturels ou aux violations des droits humains.



© WILD WONDER OF EUROPE / COMELIA DOERR / WWF

POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE DURABLE

Depuis 2012, nous accompagnons le groupe Bel pour contribuer ensemble à une filière laitière durable. En 2018, le partenariat entre Bel et le WWF France aboutit à la signature d'une charte mondiale pour un amont laitier plus durable. Revue en 2023, cette charte fixe des objectifs ambitieux en matière de production durable, d'accès aux pâturages, d'alimentation durable et locale ou encore de bien-être animal. C'est un pas supplémentaire en faveur de la transition écologique et de la transformation du secteur agroalimentaire.



© DAVID BEBBER / WWF-UK

UNE ÉTUDE INÉDITE DES ÉCOSYSTÈMES POST-GLACIAIRES

Dans les Alpes françaises, les glaciers ont perdu plus de 60 % de leur surface depuis 1850. Mais que reste-t-il une fois que ces géants de glace fondent ? En septembre 2023, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS), Mirova Foundation et le WWF France présentent les résultats du projet pionnier *Ice&Life* sur l'évolution récente et future des glaciers et la formation d'écosystèmes dans les zones libérées des glaces.



© ASTERS-CEN74

COP 15 : UN ACCORD MONDIAL POUR LE VIVANT

Le 19 décembre 2022, à Montréal, les 196 États parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD) adoptent un nouveau cadre mondial sur la biodiversité. Un accord décisif, salué comme l'équivalent de l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris sur le climat, qui engage le monde à stopper et à inverser la tendance du déclin d'ici 2030. Tout au long de cette rencontre très attendue, le WWF s'est mobilisé, appelant les parties prenantes à rehausser l'ambition de leurs engagements.



© B. J. SKERRY/NATIONAL GEOGRAPHIC STOCK / WWF

CAP SUR LA RESTAURATION

Durant l'été 2022, à l'aube des votes au Parlement européen, le WWF lance l'appel *#restorenature* aux côtés de 200 ONG pour l'adoption d'une loi européenne ambitieuse qui permette d'inverser la tendance au déclin de la biodiversité dans l'UE et d'atténuer ainsi les effets du réchauffement climatique. Pour la première fois, un objectif contraignant de restauration sur 20 % des terres et mers européennes en 2030 est posé. Il sera décliné dans des plans nationaux obligatoires.



© RNCHELINE / JULIEN VÉQUE

**ENTRE
VOUS
ET NOUS
C'EST POUR
LA VIE**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr

WWF France. 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® «WWF» & «living planet» are WWF Registered Trademarks/ «WWF» & «Pour une planète vivante» sont des marques déposées.